



HÔTEL CASTEL

Pandémie COVID-19

Conformément aux restrictions et recommandations de l'Agence de la santé publique du Québec et du Canada, plusieurs mesures de prévention ont été mises en place dans notre établissement.

Services ouverts :

- Hébergement

Afin d'assurer la sécurité de tous et par respect pour nos employés et pour nos clients, des questions relatives à la pandémie seront adressées à chacun des clients lors de leur réservation. Aucun client ne sera accepté sans cette procédure de préautorisation par téléphone.

Services fermés :

- Location de salles
- Restauration (déjeuners, dîners et soupers)
- Massothérapie
- Spas intérieurs et extérieurs
- Gym
- Salle d'amusement

Mesures d'hygiène mises en place

- Augmentation de la fréquence de l'entretien ménager des aires communes
- Du savon sans-eau est disponible pour tous (dans les aires communes)
- Lavage des mains obligatoire pour les clients et les employés dès leur arrivée à l'Hôtel et avant de circuler dans les aires communes
- Nous laissons les portes intérieures ouvertes lorsque cela est possible afin de diminuer les contacts avec les poignées
- Nous encourageons fortement les modes de paiement sans contacts
- Une multitude d'autres mesures ont également été prises, propres à chacun des départements.

Mesures de prévention mises en place

- Le personnel est informé de ne pas se présenter au travail s'il présente des symptômes du COVID-19 ou si une personne de son entourage en présente, de même que s'il est de retour d'un voyage hors Québec depuis le 12 mars dernier.
- Un rappel des règles d'hygiène relatives à la toux, aux éternuements, aux contacts main à main, ainsi qu'au lavage efficace des mains est fait fréquemment.

Notre équipe suit de près l'évolution de la situation et nous nous ajustons promptement quant aux mesures supplémentaires à prendre pour prévenir la transmission du coronavirus.

Louise Bouthiette, CPA – Directrice générale